Compte rendu

Réunion du Comité de suivi A13

Du 5 Juin 2015

Présents:

- *Représentant le Conseil municipal : Messieurs LEMARCHAND, LEFORT, BERTHAUX
- *Représentant les associations de riverains : Messieurs ESTIVAL, TERRIOUX, LEMAURE
- *Représentant Monsieur le Préfet (DDTM) : Monsieur MORIN
- *Représentant la SAPN : Madame MARTY-LERIDANT, Monsieur MABILLE

Etaient également présents Monsieur François AUBEY, Sénateur, et Monsieur Pascal LEROY, attaché parlementaire de Madame la Députée Laurence DUMONT.

Présidence: Monsieur LEMARCHAND

Monsieur Lemarchand présente l'objet de la réunion : trouver des solutions face à l'impasse.

Monsieur Lemaure demande à ce que le comparatif acoustique sur la période 2001-2014 soit joint au présent compte-rendu.

Madame Marty-Leridant rappelle les obligations réglementaires du maître d'ouvrage, à savoir traiter les problématiques des habitations construites antérieurement à l'infrastructure et dont les nuisances sonores dépassent le seuil de point noir de bruit.

<u>Récapitulatif</u>

En 2002 était évoqué le projet d'élargissement de l'A13 avec mise en place d'un écran acoustique.

En 2011 a été créé le comité de suivi et une délibération a été votée par le Conseil municipal pour trouver des solutions.

Un écran végétal de plantations a été réalisé chez les habitants le long de l'A13. Des travaux de protection acoustique (double vitrage) ont été proposés à 4 habitants, par le biais de conventions. Monsieur Estival précise que ce traitement de façade ne résout pas le problème. Monsieur Terrioux ajoute que les maisons sont impossibles à vendre.